

CESER ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Communiqué de presse

Bureau délocalisé du CESER à Nancy

**La place de la société civile dans les territoires et autres travaux engagés par la
Seconde Assemblée Régionale**

Vendredi 13 mai 2016

Le Bureau du Conseil économique social et environnemental régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine s'est réuni jeudi 12 mai dans les locaux de **l'INSET à Nancy**. Après une première rencontre avec la Communauté d'Agglomération du Grand Troyes en avril, cette initiative constitue ainsi la deuxième étape d'une série de réunions du CESER qui seront prochainement délocalisées dans **l'ensemble du territoire de la nouvelle région Grand Est**.

Un rapprochement entre CESER et Conseils de Développement

En présence d'**André Rossinot**, Président du Grand Nancy, de **Dominique Valck** et de **Philippe Aubert**, Co-Présidents de la Conférence Régionale des Conseils de Développement (CRCD) d'Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, la rencontre a permis d'échanger sur **le rôle et la place de la société civile** à l'échelon régional (CESER) et territorial (Conseils de Développement). La question d'une meilleure prise en compte de **l'expression citoyenne** afin de **faire entendre de nouvelles voix démocratiques** au sein du Grand Est se situe au cœur des réflexions de ces deux instances participatives et complémentaires ; c'est pourquoi le CESER engagera, aux côtés de la CRCD, un premier temps de rencontres à l'automne 2016 afin de **donner sa vraie place à la participation citoyenne et faire vivre la démocratie locale**. Les deux organisations envisagent de mener un travail permanent sur ce sujet.

Des premiers travaux engagés

Outre l'avis sur le Budget Primitif 2016 de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine qui sera restitué à l'occasion d'une séance plénière le 19 mai prochain à Metz (invitation à venir), les socioprofessionnels ont par ailleurs engagé un certain nombre de travaux d'importance :

Aménagement du territoire

Le CESER a pour objectif de contribuer aux deux démarches complémentaires et stratégiques pour la cohésion sociale et territoriale de la nouvelle région, que sont le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** (SRADDET) d'une part, et le **Pacte pour la Ruralité** d'autre part.

De la même manière, il participera activement aux enjeux liés au **numérique** et à la transformation digitale de notre société.

Développement économique

La loi renforçant le rôle de la région en matière de développement économique, le CESER entend peser sur le contenu du **Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation** en intervenant en amont du programme qui fixera les orientations régionales pour 5 ans à partir du 1^{er} trimestre 2017.

Transition écologique

Le CESER propose une réflexion approfondie sur **l'économie circulaire**, thème étroitement lié à la **transition écologique et énergétique**, afin d'éclairer les élus régionaux sur ces enjeux et pour que la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine devienne pilote dans la mise en place de circuits d'économie circulaire.

Accessibilité

Partant du constat que le handicap doit être considéré **de manière transversale** dans les politiques publiques régionales, le CESER souhaite contribuer à définir le projet favorisant **l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines d'intervention** du Conseil Régional : lycées, transports, bâtis, formation professionnelle et de reconversion, santé.

Convention TER

La nouvelle convention TER entre la Région et la SNCF sera signée à la fin de l'année 2016. Pour le CESER, il s'agit de dresser un **état des lieux du fonctionnement du service de Transport Express Régional** dans les trois anciennes régions et de réfléchir à l'avenir du réseau régional en s'interrogeant sur la viabilité financière du service TER et l'amélioration des dessertes à l'échelle de la région Grand Est.

Enfin, le CESER est engagé dans des travaux de **prospective** et **d'évaluation des politiques publiques** régionales qui feront l'objet de communications à venir.

Contact presse

Lucile Wehrlé

03 87 61 68 58

lucile.wehrle@lorraine.eu